



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 13 Novembre 2020

L'an deux mil vingt, le treize novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqués en session ordinaire se sont réunis à la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Geoffrey GUILLAUME, Maire de la Commune de MOIVRONS.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Rachelle CÉRUTTI, Yolande COLLET, Arnaud DARBELET, Nicolas DUPRÉ, Philippe DUPRÉ, Bruno ETIENNE, Jérémy GAUDRON, Geoffrey GUILLAUME, Christine GODEFROY, Dominique HENCK, Lilian HUMBERT, Michel MINETTE, Théo ROUSSEL, Jérôme SOT.

Absent excusé : Léo DROUOT

Monsieur Léo DROUOT donne pouvoir à M. Lilian HUMBERT.

Madame Yolande COLLET a été nommée secrétaire.

1°) Délibération affouage

Sont nommés bénéficiaires solvables pour l'affouage de 2020-2021 :

- DARBELET Arnaud
- DUPRÉ Philippe
- ETIENNE Bruno

Il est noté à l'unanimité le tarif du stère au montant de 14€ pour l'affouage 2020-2021 dans les parcelles 1 et 7.

2°) Préparation St Nicolas

En vue des raisons sanitaire la commune ne pourra pas faire la manifestation du St Nicolas.

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place une distribution d'un colis de chocolat pour les enfants de moins de 10 ans. Le budget alloué est de 8€ par enfant pour un recensement de 76 enfants.

La distribution se fera le 5 décembre.

3°) Préparation colis des aînés

En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés est annulé.

Le conseil décide à l'unanimité d'attribuer le budget prévu pour cette manifestation par la mise en place d'un colis d'un montant de 30€ alloué aux personnes de plus de 65 ans.

Le colis sera composé de produits de notre terroir afin de faire découvrir des produits locaux et d'apporter notre soutien aux commerces de proximités.

Distribution le 19 décembre.

Questions diverses :

- **Proposition de rachat du chemin fer**

La communauté de commune est en phase de rachat de la voie ferrée avec la SNCF.

Dans ce cadre la COMCOM demande si la commune souhaite acquérir les parcelles :

- A-544
- A-555
- A-108

Le tout représentant une surface de 945 m².

Ces parcelles sont situées en continuité du terrain communal

Le conseil vote le rachat des 3 parcelles nommées ci-dessus.

2 contre et 13 pour.

Concernant la parcelle A579 située dans le village, le conseil demande à Mr le Maire d'effectuer les démarches pour permettre l'achat de cette parcelle de 9655 m², permettant à la commune de pouvoir effectuer des travaux d'aménagement en toute autonomie.

- **Demande d'installation de panneau**

Suite à la demande en mairie de Mr BRAY d'implanter un nouveau panneau de signalisation, sur la voie publique, pour indiquer le lieu de son activité professionnelle (praticienne en massage Bien Être)

Le conseil autorise l'implantation de celui-ci au niveau du : 2 rue de la côte.

- **Panneau indication Seille et Mauchère.**

La commune étant dotée du panneau indiquant les entreprises.

Le conseil décide de maintenir sa charte visuelle.

- **Information**

Mr le maire informe que suite aux élections municipales, le recours de la préfecture est déposé au tribunal administratif de Paris, dans le but de valider l'élection de Mr MINETTE ou de Mme DURREY ;

- **Fibre**

L'entreprise Losange ne peut donner de date de début de travaux, mais soutient la date de fin de chantier du département.

- **Sécurité routière**

Suite aux diverses interpellations sur les vitesses excessives des véhicules et les problèmes de stationnement ; un groupe de travail va être mis en place afin de proposer des solutions qui renforceront la sécurité.

- **Récompense travail bénévole secrétaire de mairie**

Le conseil alloue l'achat d'une carte cadeau d'une valeur de 500€, pour remercier le travail de Mme CHEVRY dans le suivi administratif de juillet à septembre.

La séance est levée à 22 heures 30.